

STRATÉGIQUEMENT AXÉE SUR L'AVIATION D'AFFAIRES

RENFORCER LE BILAN PAR LA VENTE DE TRANSPORT À ALSTOM



BOMBARDIER

17 FÉVRIER 2020

MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS

BOMBARDIER

Cette présentation contient des énoncés prospectifs, qui peuvent comprendre, sans s’y limiter, des déclarations portant sur nos objectifs, nos anticipations et nos perspectives et prévisions à propos de divers indicateurs financiers et globaux et sources d’apport connexes, nos cibles, nos buts, nos priorités, nos marchés et nos stratégies, notre situation financière, notre position sur le marché, nos capacités, notre position en regard de la concurrence, nos cotes de crédit, nos croyances, nos perspectives, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions; les perspectives de l’économie générale et les perspectives commerciales, les perspectives et les tendances d’une industrie; la croissance prévue de la demande de produits et de services; la stratégie de croissance, y compris celle des activités de services après-vente pour des avions d’affaires; le développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées; les dates prévues ou fixées de la mise en service de produits et de services, des commandes, des livraisons, des essais, des délais, des certifications et de l’exécution des projets en général; notre position en regard de la concurrence; les attentes à l’égard de l’avancement des projets complexes de Transport et de leur achèvement, et de la libération de fonds de roulement qui en découlera selon le calendrier prévu; les prévisions relatives à la composition des revenus et du carnet de commandes; l’incidence prévue du cadre législatif et réglementaire et des procédures judiciaires sur notre entreprise et nos activités; la robustesse de la structure du capital et du bilan, la solvabilité, les liquidités et sources de financement disponibles, les besoins financiers prévus et l’examen continu des solutions de rechange stratégiques et financières; la mise en place d’améliorations visant la productivité et les gains d’efficacité opérationnelle et les initiatives de restructuration et les coûts prévus s’y rattachant, les avantages recherchés et le moment de leur matérialisation; les objectifs et les cibles financières prévus sous-jacents à notre plan de transformation ainsi que son calendrier de réalisation et les progrès de sa mise en œuvre, notamment la transition prévue de l’entreprise vers un cycle de croissance et la génération de liquidités; les prévisions et les objectifs en matière de remboursement de la dette et de refinancement des facilités bancaires et de la prorogation des échéances; et les intentions et les objectifs de nos programmes, de nos actifs et de nos activités. En ce qui a trait à l’opération dont il est question aux présentes, cette présentation comporte également des énoncés prospectifs ayant trait aux conditions et modalités prévues et à l’échéancier de réalisation connexe; au produit devant en découler et à l’emploi et/ou la contrepartie de celui-ci ainsi qu’aux avantages que l’on prévoit retirer de cette opération et leur incidence prévue sur nos perspectives, prévisions et cibles, nos activités, notre infrastructure, nos occasions, notre situation financière et nos liquidités, notre plan d’entreprise et notre stratégie globale (y compris nos prévisions de désendettement et de structure de capital remodelée et le retrait de la participation en actions privilégiées de la Caisse dans Transport); et le fait que la clôture de cette opération est conditionnelle à la concrétisation de certains événements, notamment, sans s’y limiter, l’obtention des approbations nécessaires des organismes de réglementation, la signature de la version définitive des documents, l’obtention de l’approbation des actionnaires d’Alstom en ce qui concerne l’augmentation du capital requise et le parachèvement des consultations avec les comités d’entreprise pertinents.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l’emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « devoir », « avoir l’intention de », « attendre », « anticiper », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire », « continuer », « maintenir » ou « aligner », la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d’assister les investisseurs et autres dans la compréhension de certains éléments clés de nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos attentes, nos perspectives et nos plans actuels, ainsi que pour leur permettre d’avoir une meilleure compréhension de nos activités et de l’environnement dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est prévenu que de telles informations pourraient ne pas convenir à d’autres fins.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la direction formule des hypothèses et ils sont assujettis à d’importants risques et incertitudes, connus et inconnus, de sorte que nos résultats réels de périodes futures pourraient différer de façon importante des résultats prévus décrits dans les énoncés prospectifs. Bien que la direction juge ces hypothèses raisonnables et appropriées selon l’information actuellement à sa disposition, il existe un risque qu’elles ne soient pas exactes. Les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs formulés dans cette présentation en lien avec l’opération dont il est question dans les présentes comportent les hypothèses significatives suivantes : le respect de toutes les conditions de clôture (notamment, sans s’y limiter, l’obtention des approbations réglementaires selon des modalités acceptables dans des délais habituels, la signature de la version définitive des documents, l’obtention de l’approbation des actionnaires d’Alstom en ce qui concerne l’augmentation du capital requise et le parachèvement des consultations avec les comités d’entreprise) et la réalisation de l’opération selon le calendrier prévu et des avantages prévus qui devraient découler de cette opération (y compris la réception du produit attendu et l’emploi prévu de celui-ci) selon le calendrier prévu; la capacité de la Société de fidéliser les directeurs et employés clés en attendant et après la réalisation de l’opération; la capacité de la Société de s’acquitter de ses obligations et de respecter ses engagements financiers et ses obligations liées au service de la dette en attendant et après la réalisation de l’opération; la capacité de la Société d’accéder aux marchés financiers au besoin en attendant et après la réalisation de l’opération; et le respect par les autres parties de leurs obligations et engagements respectifs aux termes des documents et des accords de principe relatifs à l’opération. De plus, les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs figurant dans cette présentation et portant sur l’encaisse pro forma et le bilan plus fort de la Société comprennent le respect de toutes les conditions de clôture (y compris, sans s’y limiter, l’obtention des approbations des organismes de réglementation selon des modalités acceptables dans des délais habituels) et la réalisation de la vente de nos activités à Belfast et au Maroc de même que la vente du programme d’avions CRJ dans les délais prévus et la réception du produit attendu et l’emploi prévu de celui-ci. Pour plus de renseignements, y compris à l’égard des autres hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs figurant dans cette présentation, voir les rubriques Priorités stratégiques et Prévisions et énoncés prospectifs du secteur isolable applicable du rapport de gestion qui figure dans le rapport financier de la Société pour l’exercice clos le 31 décembre 2019.

Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, notons, sans s’y limiter, les risques liés à la conjoncture économique générale, à notre contexte commercial (tels les risques liés au « Brexit », à la situation financière de l’industrie du transport aérien, des clients d’avions d’affaires et de l’industrie du transport sur rail; à la politique commerciale; à l’accroissement de la concurrence; à l’instabilité politique et à des cas de force majeure ou aux changements climatiques à l’échelle mondiale), aux risques opérationnels (tels les risques liés au développement de nouveaux produits et services; au développement de nouvelles activités et à l’octroi de nouveaux contrats; au ratio de nouvelles commandes sur livraisons ou sur revenus et au carnet de commandes; à la certification et à l’homologation de produits et services; aux engagements à prix et à terme fixes et à la production et à l’exécution de projets, y compris les problèmes liés à certains projets complexes de Transport, et le risque que les mesures et initiatives mises en œuvre par Transport ne réussissent pas à faire avancer ces projets et à les mener à terme, et que le résultat prévu et la libération de fonds de roulement connexe ne soient pas réalisés, ou qu’ils ne le soient pas selon le calendrier prévu; aux pressions sur les flux de trésorerie et sur les dépenses en immobilisations exercées par les fluctuations liées aux cycles de projet et au caractère saisonnier; aux risques liés à notre capacité de mettre en œuvre et de réaliser avec succès notre stratégie, notre plan de transformation, nos améliorations visant la productivité, nos gains d’efficacité et nos initiatives de restructuration; aux partenaires commerciaux; au caractère inapproprié de la planification et de la gestion de la trésorerie et du financement de projet; aux pertes découlant de sinistres et de garanties sur la performance des produits; aux procédures réglementaires et judiciaires; aux risques liés à l’environnement et à la santé et sécurité; à la dépendance à l’égard de certains clients, contrats et fournisseurs; à la chaîne d’approvisionnement; aux ressources humaines; à la dépendance à l’égard des systèmes informatiques et à leur protection; à la dépendance à l’égard des droits relatifs à la propriété intellectuelle et à leur protection; aux risques liés à la réputation; à la gestion des risques; aux questions fiscales; et au caractère adéquat de la couverture d’assurance), au financement (tels les risques liés aux liquidités et à l’accès aux marchés financiers; aux régimes d’avantages de retraite; à l’exposition au risque de crédit; aux obligations importantes au titre des paiements de la dette et des intérêts; à certaines clauses restrictives de conventions d’emprunt; et à certains seuils minimums de liquidités; à l’aide au financement en faveur de certains clients; et à la dépendance à l’égard de l’aide gouvernementale), au marché (tels les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d’intérêt; à la diminution de la valeur résiduelle; à l’augmentation des prix des produits de base; et aux fluctuations du taux d’inflation). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risques et incertitudes dans la section Autres du rapport de gestion qui figure dans le rapport financier de la Société pour l’exercice clos le 31 décembre 2019. En ce qui concerne l’opération dont il est question dans les présentes, certains facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, y compris, sans s’y limiter, la non-réception des approbations des organismes de réglementation ou le retard dans la réception de celles-ci selon des conditions acceptables ou pas du tout, la non-réception de l’approbation des actionnaires d’Alstom relativement à l’augmentation du capital requise et le non-parachèvement des consultations avec les comités d’entreprise ou le retard dans la réception de cette approbation ou dans le parachèvement de ces consultations ou le non-respect des conditions rattachées à la réalisation de l’opération ou le retard dans le respect de celles-ci, et l’incertitude concernant le temps requis pour mener à bien l’opération, et la non-réalisation de la totalité ou d’une partie des avantages prévus et la réception de la totalité ou d’une partie du produit attendu qui devrait en découler et qui, par conséquent, ne serait pas disponible pour la Société selon l’échéancier prévu ou pas du tout; le fait que d’autres sources de financement qui pourraient remplacer le produit prévu devant découler de l’opération pourraient ne pas être accessibles lorsqu’elles s’avèrent nécessaires ou ne pas l’être selon des modalités avantageuses; le défaut de conclure la version définitive des documents relatifs à l’opération ou la survenance d’un événement qui permettrait aux autres parties de mettre un terme à leurs obligations et engagements respectifs aux termes des documents et des accords de principe relatifs à l’opération; la modification des modalités de l’opération; le défaut de conclure la version définitive des documents relatifs à l’opération ou la survenance d’un événement qui permettrait aux autres parties de mettre un terme à leurs obligations et engagements respectifs aux termes des documents et des accords de principe relatifs à l’opération; l’incapacité de la Société de s’acquitter de ses obligations et de respecter ses engagements financiers et ses obligations liées au service de la dette en attendant et après la réalisation de l’opération; le défaut de fidéliser les principaux directeurs, employés et clients de la Société en attendant et après la réalisation de l’opération et les risques associés à la perte et au renouvellement continu des directeurs et employés clés; et l’incidence de l’annonce de l’opération sur les relations de la Société avec des tiers, ce qui pourrait entraîner la perte de clients, d’employés, de fournisseurs, de partenaires d’affaires ou d’autres avantages et de l’achalandage de l’entreprise. Il y a un risque qu’une partie mette fin à ses obligations respectives aux termes des ententes de principe et du protocole d’entente avant ou après la conclusion des ententes exécutoires définitives, y compris en raison de circonstances entourant les consultations avec les comités d’entreprise pertinents. Il n’y a aucune certitude ni garantie de la part de la Société que les conditions de clôture de l’opération proposée seront remplies ou, le cas échéant, à quel moment elles le seront. Si l’opération proposée n’est pas réalisée pour une raison quelconque, il y a un risque que l’annonce de cette opération et l’affectation de ressources considérables de la Société à celle-ci puissent entraîner des répercussions défavorables sur les résultats d’exploitation et l’entreprise en général de la Société et puissent avoir une incidence négative importante sur les activités, la situation financière et les perspectives actuelles et futures de la Société, y compris la perte de la confiance des investisseurs envers la capacité de la Société à exécuter son plan stratégique. De plus, le défaut de réaliser l’opération proposée pour quelque raison que ce soit pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur le cours des titres de la Société. Si l’opération proposée n’est pas menée à bien pour quelque raison que ce soit, rien ne garantit que la direction réussira à trouver et à mettre en œuvre d’autres options stratégiques qui seraient au mieux des intérêts de la Société et de ses parties prenantes dans le contexte des conditions actuelles du marché, de la réglementation et de la concurrence dans les industries où la Société exerce ses activités, du moins selon des modalités et à un moment favorables et que ces démarches si elles sont mises en œuvre auraient les résultats escomptés. Nous avons également engagé d’importants frais d’opération et autres frais connexes dans le cadre de l’opération et des frais additionnels importants ou imprévus pourraient aussi être engagés. En ce qui concerne les énoncés prospectifs faits dans cette présentation relativement à l’encaisse pro forma et au bilan plus fort de la Société, les facteurs additionnels qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, comprennent, notamment, la non-réception des approbations des organismes de réglementation ou le retard dans la réception de celles-ci selon des conditions acceptables ou pas du tout ou le non-respect des conditions rattachées à la réalisation de la vente de nos activités de Belfast et du Maroc et de la vente du programme d’avions CRJ ou le retard dans la réalisation de celles-ci et l’incertitude concernant le temps requis pour mener à bien ces opérations, le fait que la totalité ou une partie du produit attendu qui devrait en découler ne serait pas disponible pour la Société selon l’échéancier prévu ou pas du tout; le fait que d’autres sources de financement qui pourraient remplacer le produit prévu devant découler de ces opérations pourraient ne pas être accessibles lorsqu’elles s’avèrent nécessaires ou ne pas l’être selon des modalités avantageuses. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risques et incertitudes dans la section Autres du rapport de gestion qui figure dans le rapport financier de la Société pour l’exercice clos le 31 décembre 2019.

Tous les montants de cette présentation sont en dollars américains, arrondis à la décimale la plus près, sauf indication contraire. Taux de change de 1,10 utilisé dans cette présentation pour la conversion de USD en EUR. Cette présentation doit être lue conjointement avec le rapport annuel 2019. Cette présentation contient à la fois des mesures conformes aux IFRS et des mesures non conformes aux PCGR. Voir la mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à dans le rapport annuel 2019.

TRANSACTION TRANSFORMATIONNELLE **BOMBARDIER**



- Alstom acquerra Bombardier Transport selon une valeur d'entreprise de **8,2 G\$ US (7,45 G€)**
 - ~12x multiple RAII ajusté basé sur une moyenne de 3 ans 2016-2018
- Produit total entre **6,4 G\$ et 6,8 G\$**, déduction faite des obligations au titre des avantages de retraite, autres passifs nets et ajustements de clôture
- Produit net à Bombardier¹ entre **4,2 G\$ et 4,5 G\$**, y compris l'élimination de l'instrument convertible de la Caisse de dépôt et placement du Québec (la Caisse) pour 2,1 G\$ - 2,3 G\$
- Redéfinit de façon importante la structure de capital de Bombardier: dette nette pro forma cible d'environ **2,5 G\$**
- Stratégiquement axée sur les activités Avions d'affaires en tête de l'industrie

Note: Pro forma inclut la vente de Transport, des transactions de fusion-acquisition annoncées précédemment et des perspectives 2020. Se reporter à nos énoncés prospectifs au début de cette présentation.

¹ Sous réserve des ajustements de clôture, des indemnités et du taux de change EUR à USD.

APERÇU

- Protocole d'entente entre Bombardier, Alstom et la Caisse pour la vente de Bombardier Transport à Alstom
- Entente d'achat d'actions à exécuter après les examens des comités d'entreprise
- Transaction non sujette à quelque condition financière que ce soit
- Sujet à l'accord des actionnaires de Alstom, avec l'engagement irrévocable du principal actionnaire¹ à voter favorablement
- Clôture anticipée au cours du S1 2021, sous réserve des approbations réglementaires et autres

VALEUR D'ENTREPRISE ET PRODUIT

En milliards \$ US

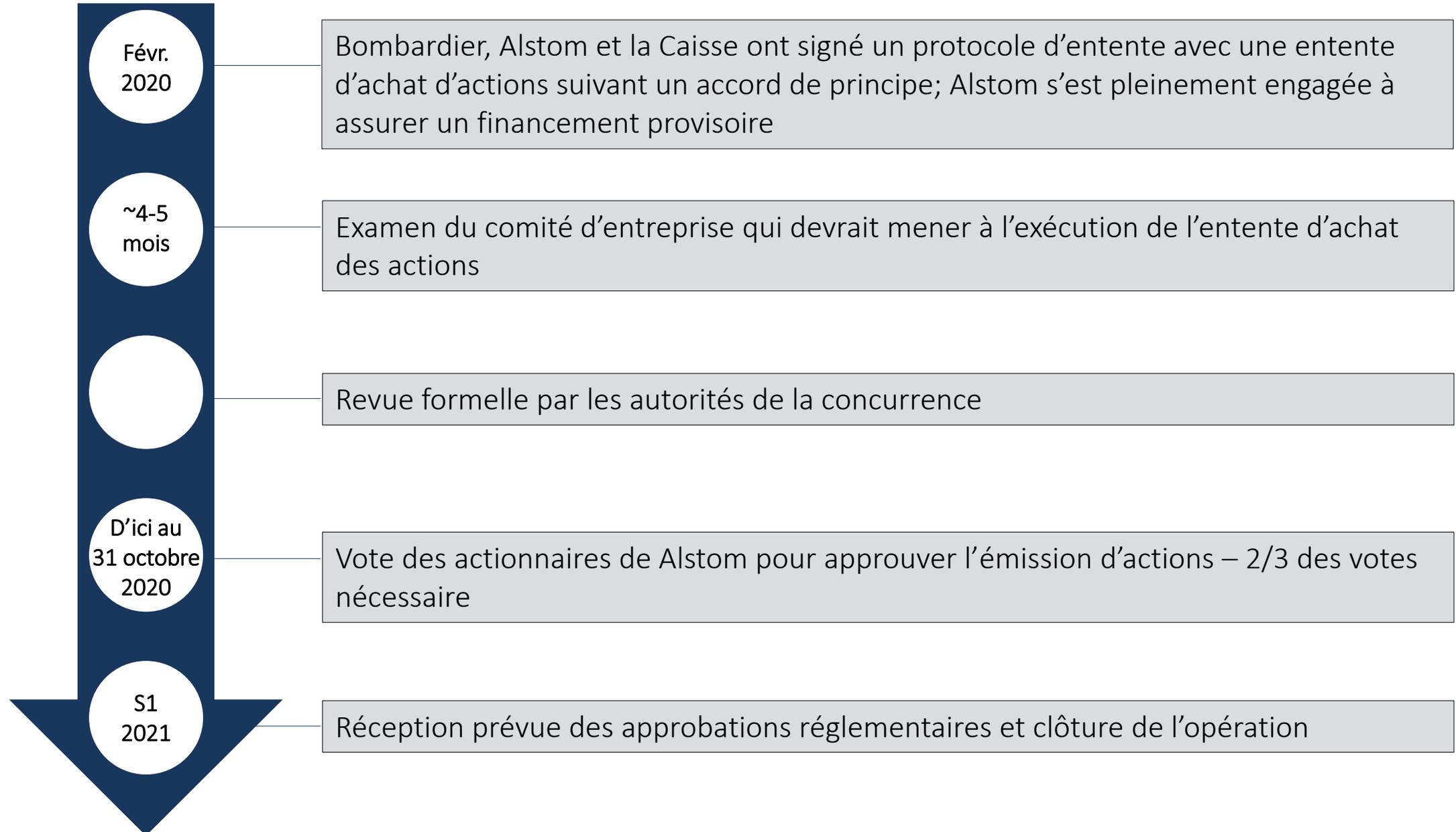
Valeur d'entreprise de 7,45 G€	\$8.2
Retraites, autres passifs nets et ajustements de clôture	\$(1.4 – 1.8)
Produit net (plancher- plafond)	\$6.4 – 6.8
Retrait des actions convertibles Caisse de dépôt et placement du Québec	\$(2.1 – 2.3)
Produit net versé à Bombardier² Y compris 0,55 G\$ en actions Alstom ³	\$4.2 - 4.5

Note: Certains totaux peuvent ne pas concorder en raison des arrondis. Se reporter à nos énoncés prospectifs au début de cette présentation.

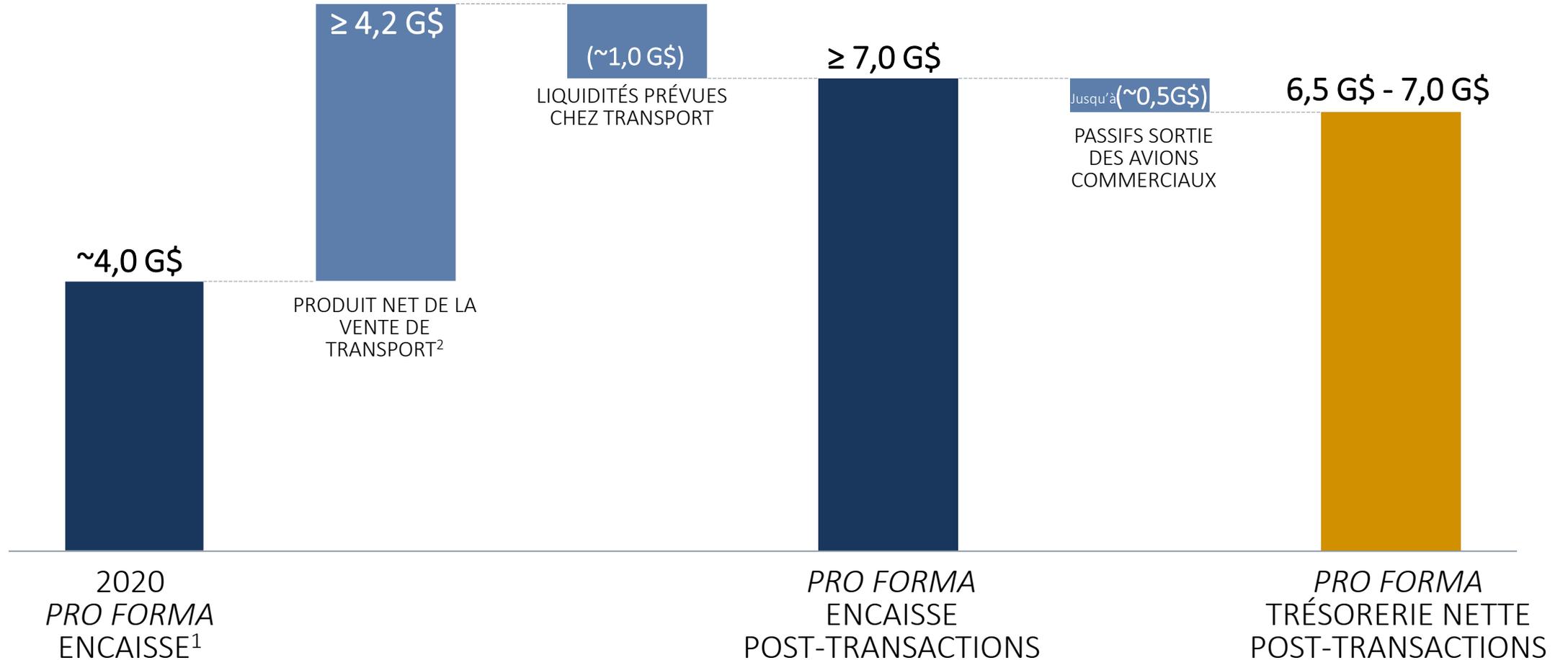
¹ Bouygues, avec environ 25 % des droits de vote, s'est engagée à voter favorablement à la transaction d'augmentation de capital lors de l'assemblée des actionnaires de Alstom qui se tiendra à cet effet.

² Sous réserve des ajustements de clôture, des indemnités et du taux de change EUR à USD.

³ Bombardier utilisera 550 millions \$ du produit de la transaction pour souscrire des actions nouvellement émises de Alstom à un prix de souscription fixe de 47,50 EUR par action Alstom pouvant être monétisées après une période de blocage de trois mois postérieur à la clôture.



LA TRANSACTION BÂTIT UNE SITUATION FINANCIÈRE PLUS SOLIDE ET ÉLIMINE LA PARTICIPATION DE LA CAISSE DANS TRANSPORT



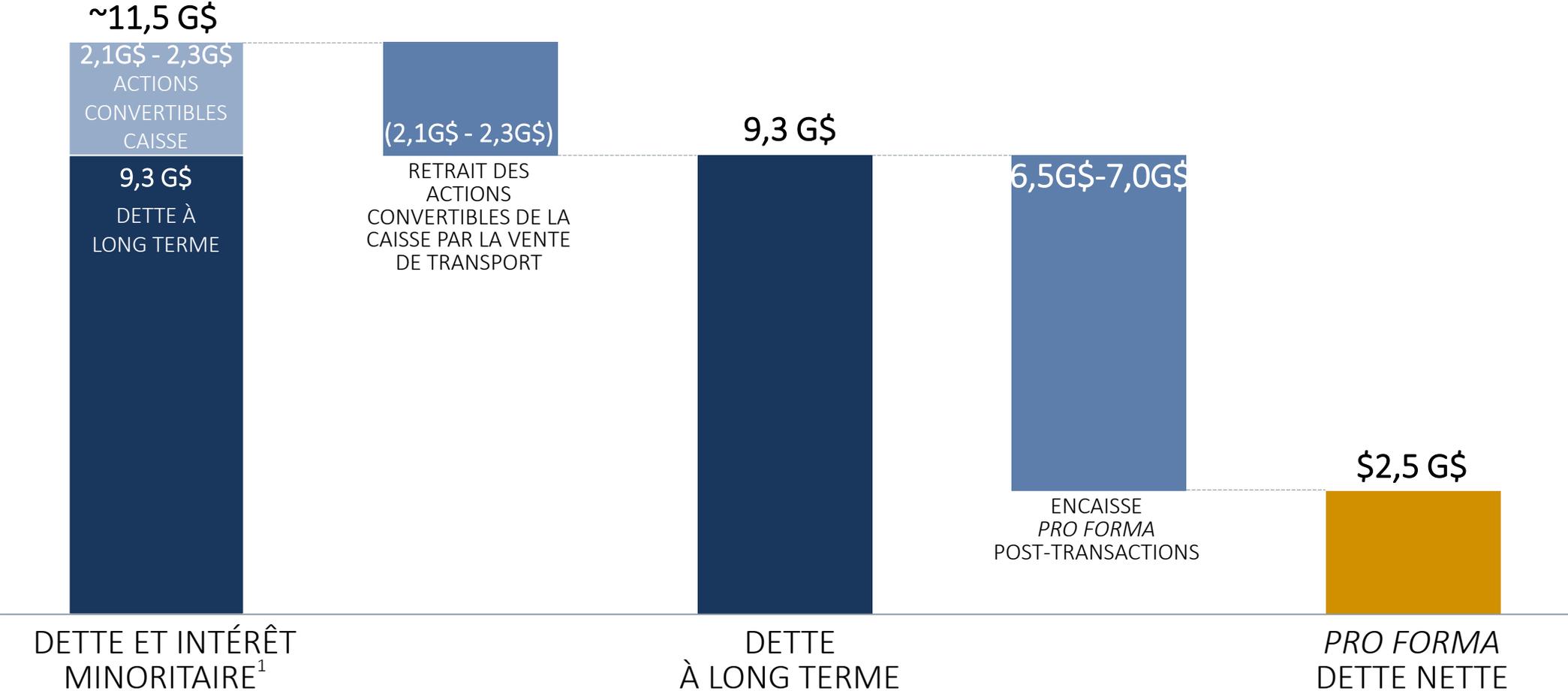
DE 6,5 G\$ À 7,0 G\$ D'ENCAISSE PRO FORMA SOUTENANT LE DÉSENDETTEMENT

Note: Pro forma inclut la vente de Transport, des transactions de fusion-acquisition annoncées précédemment et des perspectives 2020. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Se reporter à nos énoncés prospectifs au début de cette présentation.

¹ Inclut une encaisse disponible de 2,6 G\$ en 2019, ~1,6 G\$ provenant des transactions de fusion-acquisition clôturées ou prévues d'être clôturées en 2020 et les perspectives 2020, net des paiements de RVG de ~0,2 G\$.

² Sous réserve des ajustements de clôture, des indemnités et du taux de change EUR à USD.

LA VENTE DE TRANSPORT REDÉFINIT ET RENFORCE DE FAÇON IMPORTANTE LA STRUCTURE DE CAPITAL DE BOMBARDIER



LE PRODUIT DE LA VENTE DE TRANSPORT RÉDUIRA LA DETTE

Note: Les graphiques pourraient ne pas être à l'échelle. Pro forma inclut la vente de Transport, des transactions de fusion-acquisition annoncées précédemment et des perspectives 2020. Se reporter à nos énoncés prospectifs au début de cette présentation.

¹ Basé sur la valeur de la transaction entendue avec la Caisse, reflétant le rendement minimum de l'instrument.

STRATEGICALLY FOCUSING ON BUSINESS AIRCRAFT



Leader mondial de l'aviation d'affaires avec le meilleur portefeuille d'avions **Learjet, Challenger** et **Global**



Le plus important carnet de commandes de l'industrie totalisant 14,4 G\$



Bien placée pour la croissance des revenus et du résultat, par la mise en marché de grands avions et l'expansion du réseau de service



Une des principales flottes établies avec >4 800 avions en service, et un engagement en faveur d'un service à la clientèle exceptionnel



Plus de 18 000 employés passionnés de talent

**ACTIVITÉS EN AVIATION D'AFFAIRES EN TÊTE DU MARCHÉ
AVEC PLUS DE 30 ANS D'INNOVATION**





BOMBARDIER

